

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL – SST - INITIAL

2 jours - 14 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier, face à une situation d'accident, l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la ou des victimes : reconnaître, supprimer ou d'isoler le risque, soustraire la victime du risque sans s'exposer soi-même, examiner la situation et Alerter, ..
- Former le personnel d'entreprise afin de lui permettre d'intervenir dans les cas d'urgence.

PROGRAMME

Sur la base du référentiel de certification, les principaux thèmes répartis sur les 2 jours :

- Situer le cadre juridique de son intervention (code pénal / civil / du travail)
- Protéger une situation dangereuse en supprimant ou isolant le danger ou effectuer un dégagement d'urgence
- Examiner la victime afin de déterminer son état de santé et de réaliser les gestes de premiers secours
- Faire alerter ou alerter les secours en fonction de l'organisation dans l'entreprise
- Secourir la(les) victime(s), selon les types d'accident survenus
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention
- Faire remonter une situation dangereuse en informant les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise.

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Modalités pédagogiques : apport de connaissances interactif, étude de cas (cas réels d'entreprises), démonstration pratique, exercice collectif (apprentissage gestuel etc....), analyse de pratiques, mise en situation et mise en pratique

FORMATEUR

- Expert dans le domaine de la prévention des risques professionnels depuis plus de 20 ans . Pour plus de renseignements sur le profil du formateur contactez le service formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des acquis : Délivrance d'un certificat de Sauveteur-Secouriste du Travail pour les stagiaires. L'évaluation des compétences par le formateur réalisée sur la base d'exercices pratiques et de mises en situation
- Evaluation de satisfaction

ACCESSIBILITÉ

- Formation animée au sein des locaux de la CMA accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Référent handicap à votre disposition contactez le service formation

LES +

- Être conforme à la réglementation
- Possibilité d'organiser cette formation en intra (au sein de votre établissement si + 4 salariés)
- Indicateur de performance : la note globale de satisfaction est de **8,9/10** à l'issue d'une formation réglementation

PUBLIC

- Chef d'entreprise
- Conjoint
- Salarié
- Demandeurs d'emploi
- Autre public

PRÉREQUIS

- Aucun
- Suite de parcours : formation de recyclage
- Débauchés : référent SST

LIEUX / DATES / HORAIRES

- Romans: 21 et 28/10
- 8h30-12h / 13h-16h30

TARIF

- 70 €: pour le chef d'entreprise, le gérant non salarié, le conjoint collaborateur inscrit au Répertoire des Métiers et de l'Artisanat en Région AURA. Le coût pédagogique sera pris en charge par le Conseil de la Formation
- 420€: coût pédagogique pour le reste du public

Vous pouvez établir une demande de financement auprès de votre organisme financeur : nous restons à votre disposition pour l'établissement d'un devis

DÉLAI D'ACCÈS

Nous retourner le bulletin d'inscription au plus tard 15 jours avant le 1^{er} jour de la formation.

CONTACT

Estelle MINDREN
Rue Etienne Dolet
26104 Romans sur Isère Cedex
04 75 48 72 25
e.mindren@cma-drome.fr
formation@cma-drome.fr
Siret : 130 027 956 00015
Enregistré sous le numéro 84691788769. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

